

Amical Info



Bulletin trimestriel du groupement des anciens de Firmenich SA

N° 139 – septembre 2020

Rédaction : Notre regretté Renzo Cardini, Charles Golay, Alain Tagand, Vincent Zumwald

Mise en page et publication : Serge Barbey en version journal, Claude Maury sur notre site
www.firetraite.ch

Impression, mise sous plis et envoi postal : R&M Routage & Mailing – Le Lignon

Notre site Web : www.firetraite.ch E-mail : Info@firetraite.ch

Sommaire

Information à tous nos membres – Charles Golay

La Neptune – Renzo Cardini

A.D.N – Renzo Cardini

Les Zouzouteries covidiennes – Vincent Zumwald

Eloge de la fatigue – Charles Golay, poème de Robert Lamoureux

Hommage à Renzo Cardini – Charles Golay

Remerciements à la caisse de pension – Charles Golay

Nouvelles des Membres – Alain Tagand et Serge Barbey

BVR pour les personnes ayant oublié de régler la cotisation 2020

Information à tous nos membres



Bonjour à tous,

J'espère que vous allez bien malgré ce sacré COVID-19.

Ce virus nous pose beaucoup de problèmes pour organiser la nouvelle année FY20/21 du groupement des retraités. En effet :

Firmenich a annulé tous les activités de Firloisir et du Groupement. Les repas et les sorties pour le groupement des retraités sont annulés jusqu'à fin juin 2021. En conséquence, aucune subvention ne nous est attribuée pour l'année fiscale 2020/2021

Au vu de ce manque d'activités en 2020, **les cotisations 2021 ne seront pas sollicitées aux personnes ayant payé leur cotisation 2020.**

Néanmoins, les 122 personnes ayant oublié de payer les cotisations 2020 sont priées de verser cette modique cotisation de 25.- CHF sur le compte postal à l'adresse suivante : Groupement des retraités de Firmenich SA, 1213 Petit-Lancy, CCP 12-9763-5. Le bulletin de versement (BVR) à remplir et découper est disponible en dernière page de ce journal.

Seule la séance du comité du 8 septembre 2020 en comité restreint a pu se faire chez Claude Maury. Nous avons discuté surtout le point suivant :

- Le maintien du journal Amical info pendant cette période spéciale, ce qui nous permettra de vous donner des nouvelles des membres et des infos ainsi que des articles distrayants.

Le rapport de l'organe de contrôle du groupement des retraités de Firmenich pour fiscale 2019/2020 a été approuvé le 7 juillet 2020.

Si vous avez des infos pour mettre dans le journal ou des suggestions à faire pour un futur proche, veuillez me les faire parvenir. S.V.P. à l'adresse email info@firetraite.ch ou à l'adresse postale : Charles Golay, Chemin Claire-Vue 13, CH-1213 Petit-Lancy

Cordialement, Charles Golay

La Neptune

1904, Chers (ères) collègues, la « Neptune » fait son premier voyage sur le lac Léman.

Avant de balader des plaisanciers, cette barque à voiles transportait des cailloux depuis les carrières de Meillerie, sises sur la côte française du lac Léman, vers Genève.

- *Dis donc, Renzo, La Neptune, n'était pas la seule ?*
- *Non, non, mon cher Ego, toute une flottille transportait les pierres de ces carrières, pour aider à construire les villes situées sur les pourtours du Léman.*

Les vies de cet auguste « dame du lac »

Rarement on aura vu un vestige de l'histoire s'affairer de si fringante façon.

A l'âge vénérable de 110 ans, la *Neptune* a quasiment rempli son carnet de bal pour la saison 2015. Ces 145 sorties annuelles, qui se déroulent de mai à octobre, sont déjà presque toutes agendées.

Si sa silhouette, tout à la fois ventrue et gracieuse ne promène désormais que des passagers, l'embarcation a connu des temps d'après labeurs., car à l'origine elle fut construite pour acheminer de lourds matériaux destinés, avant tout, à l'édification d'immeubles à Genève.

Luc Delay, Président du comité d'exploitation de la « Fondation Neptune », veille depuis plus de vingt ans à la destinée de l'illustre esquif, il en brosse le portrait séculaire.



Pierres, graviers et... « bacounis »

L'existence des grandes barques à voiles latines, famille navale dont descend la *Neptune*, remonte à fort loin dans les annales lémaniques. A partir du XIII^e siècle déjà, on construit plusieurs de ces bateaux, essentiellement voués aux transports de matériaux pour la construction. Ce sera également le cas de la *Neptune*, construite en 1904 à Locum, non loin de Meillerie. Elle convoiera vers Genève des tonnes de pierres et de graviers, en vue de l'essor urbanistique de la cité. On chargeait jusqu'à 100 tonnes de matériaux par voyage.

A cette époque, les conditions de travail étaient pénibles. Durant les jours sans vent, l'équipage, payé au voyage, devait haler la barque depuis la rive, ou la remorquer avec des canots à rames ! Ces marins du lac, appelés « bacounis », dormaient à bord de leur bateau.

Propulsée au début par ses seules voiles, l'embarcation (*la Neptune*) se voit bientôt dotée d'un moteur, destiné à fonctionner en l'absence de vent. Elle officiera jusqu'en 1968, exploitée par différents propriétaires.

Puis on lui a ôté ses mâts et elle est amarrée à un quai. On vaque à d'autres affaires ! Elle va, petit à petit, s'endommager. On ne s'intéresse plus à elle ! Heureusement certains s'émeuvent du sort du... «navire orphelin».

En 1971, l'Etat de Genève s'en rend propriétaire. Des discussions s'engagent sur son avenir. Les palabres s'éternisent et un an plus tard, émoi dans la république : *la Neptune*, victime d'une voie d'eau, sombre dans la rade ! Elle est renflouée et le Canton offre à la belle un *lifting* complet. Entre 1973 et 1975, les travaux sont réalisés en cale sèche sur le site de la Savonnière, à Collonge-Bellerive.

On avait creusé un bassin de radoub sur la plage. Le souci d'économies a occasionné une originalité notable pour le pilotage. Les deux moteurs dénichés pour remplacer la vieille machinerie tournaient dans le même sens. Ça ne se pratique pas sur un bateau, sinon il tourne en rond !. Du coup, il fallait mettre les gaz avec une manette et reculer avec l'autre pour avancer !...

La première sortie officielle de *la Neptune*, «retapée», a lieu au printemps 1976, lors du 450^e anniversaire du Traité de combourgéosie entre Genève, Fribourg et Berne. Cette même année, sa gestion et son entretien sont confiés à la Fondation *Neptune*, au bénéfice d'un contrat de prestations avec l'Etat.

L'usage du bateau consiste désormais en la plaisance. Les deux pilotes qui s'en partagent le gouvernail portent le nom sans équivoque de «patrons». Ce sont les seuls salariés de la fondation, tout le reste de l'équipage est bénévole. Soit une cinquantaine de personnes, lesquelles sont formées à la navigation et héritent de l'appellation traditionnelle de «bacounis».

En 1993, *la Neptune* est classée «monument historique flottant» par les autorités. A l'occasion de son centenaire, en 2004, la glorieuse embarcation a droit à un toilettage d'envergure, qui comprend une restauration complète de sa coque, dans le respect de sa substance ancienne. Le bordage, par exemple, nécessite des lattes de mélèze de 16 mètres de long.

Il a fallu trouver des bois locaux. On est allé voir chaque arbre sur pied : ils devaient être courbes. Après maintes recherches, on a trouvé le seul scieur capable d'exécuter ce travail délicat, à La Chapelle-Rambaud, en Haute-Savoie. L'affaire a été réglée avec lui, autour d'une bouteille d'Apremont.

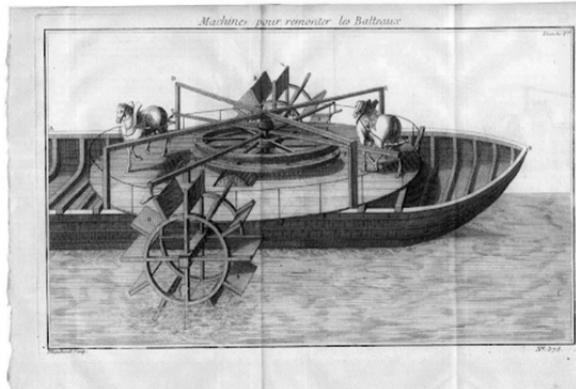
Le chantier, établi sous un hangar près de la tour Carrée, est confié à des charpentiers de marine bretons et ouvert au public. Une réussite, puisque depuis aucune pourriture n'est à déplorer sur le vaisseau, qui est sorti de l'eau tous les trois ans pour un contrôle et un carénage. Les prochains grands travaux dans les quatre ans à venir : la réfection du pont. Après, ce sera bon pour un quart de siècle mentionne Luc Deley.

Et puis, encore plus ancien, en 1828

Dix ans après l'union de Genève à la Confédération helvétique, les passagers désireux de naviguer sur le lac n'emprunteront pas les barques de commerce à voiles latines. Ils leur préfèrent les premiers vapeurs ou l'inénarrable engin surnommé le «bateau-manège». Le «bateau-manège», a la particularité d'être mû par la force des chevaux. Non pas celle des chevaux-vapeur, mais celle de quatre chevaux en chair et en os, tournant en rond pour actionner la roue motrice. De part et d'autre de ce carrousel flottant se trouvent deux coques réunies par un pont

avant et un pont arrière, marchandises et passagers y prennent place. Pendant la semaine, le « bateau-manège » fait des allers et retours d'une rive à l'autre de la rade, chargé principalement de fardeaux encombrants, plus faciles à déplacer sur l'eau qu'à travers les ponts de l'île. Ceux de la Machine et des Bergues, ne seront bâtis qu'en 1844 et 1881.

Le dimanche, à la belle saison, pas de repos pour les « chevaux lacustres ». Ils tournent de plus belle pour le plus grand plaisir des touristes et des familles genevoises. C'est même du boulot en plus pour les malheureux équidés, le « bateau-manège » quittant alors les eaux de la rade pour s'aventurer sur celles du Petit-Lac.



Une odeur de crottin

Discrédiété pour sa lenteur et son inconfort, principalement olfactif ! cet insolite bâtiment cessera son service en 1828. Le poète John Petit-Senn s'en moquait en ces termes : « Sauf l'odeur du crottin et les cris du cocher, de quel parfait bien-être on s'y sentait toucher ! ». Et il terminait par : « j'écrirai sur ton flanc ce lugubre distique : De l'escargot du lac l'existence est à bout / Il allait lentement, il ne va plus du tout. »

Le bateau-manège appelé aussi « bateau-carrousel », souffre difficilement la comparaison avec les premiers bateaux à vapeur. Le plus ancien est le *Guillaume Tell*. Ce nom a certainement été choisi, chers (ères) collègues, dans l'euphorie de la création du dernier maillon de la chaîne des cantons suisses. Il y aura par la suite : le *Winkelried*, le *Léman*, *L'Helvétie*, etc.

« Guillaume Tell » à Cologny

La première sortie du *Guillaume Tell* a lieu devant Cologny, au Port-Noir, le 28 mai 1823. C'est là que neuf ans plus tôt le débarquement des Fribourgeois et des Soleurois a lancé le processus de l'union de Genève à la Suisse. Les riverains, qui ne connaissaient que la rame et la voile, et bien sûr les chevaux du bateau-manège, sont stupéfaits de voir une embarcation avancer grâce à un autre moyen.



Ce visiteur américain débarqué en 1821 à Genève s'étonne de n'y trouver que des barques. Par conséquent, il investit en 1823 dans le *Guillaume Tell*, dont le succès public répond très vite à ses attentes. La même année, il vend avec bénéfice la moitié du bateau à un négociant bordelais et un quart à un Genevois, M. François Mathieu. Le Bordelais, à son tour, se dessaisit, l'année suivante, d'un quart de sa part au profit de cinq Genevois : Messieurs Adolphe

Butini de la Rive, Horace Boissier, Jaques Jaquet, Jean-Louis Gay et Antoine Girard.

Désormais, chers (ères) collègues, c'est évident, l'exploitation des bateaux à vapeur s'avèrera être une affaire rentable, tout comme le sont les chemins de fer.

Le Winkelried quittera le chantier naval des Eaux-Vives, le 30 juillet 1824. Il sera suivi par d'autres.

Et... les puristes de la voile, lorsque les airs seront faibles, tempêteront, comme je l'ai fait souvent, lorsque les grosses vagues produites par l'étrave de ceux-ci secoueront mât et bôme de leur voilier... !

Amicalement vôtre.

CARDINI Renzo



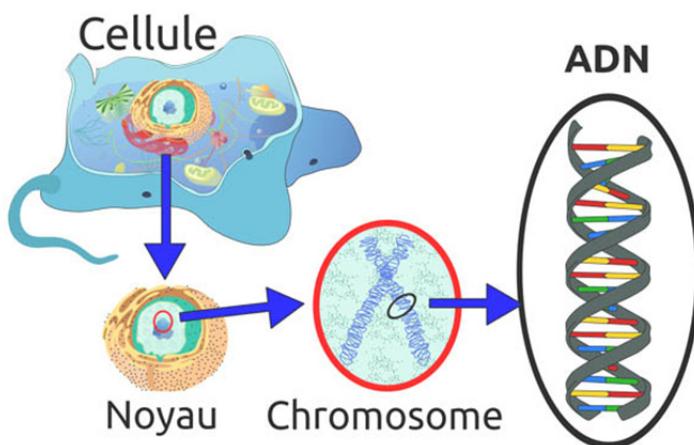
A.D.N

Avoir des naevus ? (grains de beauté). Avoir des nèfles ?

ADN est le sigle de l'*Acide DésoxyriboNucléique*, ou acide nucléique, caractéristique des chromosomes. Il est constitué de deux brins enroulés en double hélice et formés chacun d'une successions de nucléotides.

Porteur de l'information génétique, l'ADN assure le contrôle de l'activité des cellules.

- Renzo !
- Oui, mon Ego
- Renzo, de nos jours, l'ADN devient de plus en plus important ?
- C'est vrai mon cher Ego. Et, cela vaut la peine de s'y intéresser.



ou d'une bactérie.

ADN, ces lettres deviennent de plus en plus connues ou, disons ne sont plus des initiales inconnues du grand public. Par exemple, dans la série Les experts, les téléspectateurs sont scotchés à leur écran en découvrant à quel point cet Acide DésoxyriboNucléique, est infaillible dans les affaires criminelles et surtout pourquoi ? Tout simplement parce que cette molécule porte : l'information génétique d'un humain, d'un animal, d'une plante

Chaque individu a son propre patrimoine génétique, à l'exception des jumeaux monozygotes (vrais jumeaux, du même « œuf »).

L'ADN, permet aussi d'identifier des personnes décédées dans les grandes catastrophes telles que : accidents routiers avec incendie, tsunamis, crashes d'avion. Situations terribles, épouvantables, lorsque les corps sont mutilés, plus reconnaissables voire décomposés... !

Dans les affaires criminelles, par exemple, une seule goutte de salive, de sang, d'urine, de sperme, un seul cheveu, un poil, un cil, mais également un banal mégot peuvent suffire à identifier ou à disculper un suspect, grâce à cette technique, « hautement sophistiquée », de l'analyse ADN. Toutes les polices du monde et les justices, ne peuvent plus s'en passer pour remplir efficacement leurs missions.

L'ADN est le complément indispensable des empreintes digitales.

Saviez-vous que Genève a été le premier et unique canton à réaliser un fichier ADN en 1997 ?

C'est la tragique affaire de cette jeune Portugaise, violée puis tuée, aux bas des falaises de Saint-Jean, qui a motivé la création, à Genève, d'un tel fichier. Puis, en

2000, le Gouvernement suisse, a testé une banque de données des profils génétiques, développée par le FBI, qui a englobé tous les cantons. A la différence, que la Confédération a renoncé à limiter les analyses uniquement aux crimes graves, et a étendu la pratique de cette méthode également pour les atteintes : à la vie, à l'intégrité corporelle, sexuelle, aux infractions contre le patrimoine, au trafic de drogue, au blanchiment d'argent sale, prise d'otage, acte de terrorisme, etc.

Depuis que la Suisse a mis en place cette banque de données, ce sont environ 75.000 codes génétiques qui ont été établis à partir d'un prélèvement de salive et recensés par l'Université de Zurich. Ils appartiennent tous à des récidivistes ou à des personnes suspectes dans le cadre d'une enquête pénale. Par comparaison, et pour l'exemple, le fichier de la Grande-Bretagne, commencé en 1995, est nourri, actuellement, d'environ quatre millions de profils.

Les profils ADN, de toutes les polices du monde, qui ont de tels fichiers, peuvent être obtenus via INTERPOL. Ceci, afin de lutter de plus en plus efficacement contre la criminalité locale, nationale et mondiale. Tout comme les extraditions qui sont de plus en plus facilitées.

En Suisse, allons-nous tous être fichés ? Depuis le début de l'année 2005, une loi suisse permet à la police d'établir l'ADN des suspects. Outre-Sarine, le débat a fait rage, car une majorité d'Alémaniques souhaiterait aller plus loin, c'est-à-dire que l'on ait une banque de données ADN de tous les citoyens suisses, ceci afin de résoudre plus rapidement les affaires criminelles.

Si la constitution d'une banque de données contenant le code génétique (ADN) de la population n'en est pour l'heure qu'au stade des débats, il est intéressant de savoir qu'il y a encore beaucoup de méconnaissance sur les prélèvement de l'ADN, leur utilisation et surtout, qui va détenir les informations.

Comme je vous l'ai déjà dit, chers amis, notre AMICALINFO, se veut neutre au point de vue politique et religion. J'aimerais cependant émettre un point de vue personnel.

Les dernières catastrophes : accidents dans les tunnels routiers, tsunamis, crashes d'avion, tremblements de terre, collisions ferroviaires, etc. démontrent, combien parfois, l'identification des cadavres, ou ce qu'il en reste ! est difficile pour les qui en sont chargées. Cela prend du temps, trop de temps, pour les familles dans la douleur de l'attente et de l'incertitude.

Si l'ADN d'une personne, supposée être impliquée dans la catastrophe, a déjà été établi auparavant, on pourra avoir beaucoup plus rapidement des information sur celle-ci.

Loi sur les profils ADN : de quoi s'agit-il ?

Il faut savoir q'un profil ADN, n'est utilisable que pour confondre un criminel ou une recherche d'identité. On ne peut donc pas faire de déduction sur l'état de santé de la personne ou sur ses caractéristiques physiques (hormis la détermination du sexe). Lorsqu'on parle de présomption d'innocence, le fait d'avoir le profil génétique d'une personne est similaire à l'actuel relevé d'empreintes digitales ou encore sa photo. Lorsqu'on prend l'empreinte génétique d'une personne, les données y relatives (identité de la personne, profil génétique ou encore matériel biologique), ne sont jamais complètes.

Les infos sont diffusées différemment à la police, à l'Institut de médecine légale ou encore au Centre de coordination de Zurich s'occupant du fichier ADN en Suisse.

Respecte-t-on l'éthique en voulant ficher l'ADN de la population ?

Dans ce cas de figure, le profil ADN de chaque citoyen serait introduit dans une banque de données, permettant, après chaque délit, de comparer les empreintes génétiques relevées sur les lieux du délit avec celle de la population.

Les questions morales et éthiques doivent bien entendu être prises en considération. Les opposants argumentent, pour leur part les atteintes au droit de la personnalité et...le coût élevé de l'opération. Et, également parce que beaucoup pensent qu'elle serait totalement contraire à la Convention européenne des droits de l'homme.

Quelle est la différence entre l'ADN « codante » et « parlante » ?

L'acide désoxyribonucléique (ADN), est donc la substance chimique contenant l'information héréditaire. Il faut toutefois savoir qu'il y a environ 2% des séquences d'ADN qui contiennent des informations héréditaires, comme les couleurs des yeux ou les prédispositions à certaines maladies. C'est ce qu'on appelle dans le jargon scientifique, les informations « codantes » ou « parlantes ». Les 98% restants sont composés de séquences « non-codantes » ou génétiquement « muettes ». Dans les affaires à caractère pénal, le profil ADN, est établi uniquement à partir des segments « non-codants » de la molécule ADN.

L'anonymat est-il garanti ?

Afin d'assurer la protection des données, les profils ADN sont rendus anonymes et traités séparément des autres données personnelles, dont celles relatives à l'identité de l'intéressé.

Pour les besoins de la poursuite pénale, le profil ADN est établi uniquement à partir de segments « non-codants » de la molécule d'ADN.

Jusqu'à présent, l'analyse de l'ADN n'était utilisée que pour des comparaisons directes. C'est-à-dire pour comparer des traces relevées sur les lieux où s'est déroulé l'infraction, avec ceux des échantillons prélevés sur une personne suspecte. Qu'il s'agisse de l'identification de coupables ou de l'administration de preuves, la méthode de comparaison directe n'exploite que partiellement les possibilités offertes par l'analyse de l'ADN.

La constitution d'un système d'information dans lequel sont rassemblés les profils de l'ADN des auteurs d'infractions, de suspects et des traces relevées sur les lieux où les infractions ont été commises, permet en revanche de procéder à des comparaisons automatiques des profils ADN. L'on peut ainsi reconnaître, en particulier, les délits attribuables à des criminels « sériels », à des récidivistes ou à des groupes de personnes opérant en bandes.

Rappelons, que les profils ADN peuvent servir, aussi, à identifier des personnes : inconnues, disparues ou qui ont perdu, hélas, l'aspect physique humain... !

Les zouzouteries covidIennes

Masque ou pas, gel hydro alcoolique, manque de PQ ou pas, manger local, pangolin ou chauve-souris, chinoiserie, confinement, quarantaine, pays à risque, rassemblement, distanciation, spectateurs, économie en berne, chômage, vraies-fausses statistiques, incivilités, deuxième vague, ras-le-bol, chloroquine, Dr. Raoult et Mr. Berset, vaccins possibles peut-être mais quand ?, âge critique : c'est presque une liste à la Prévert que ce satané COVID nous propose et qui n'en finit pas de nous pourrir la vie. Les informations que l'on nous diffuse quotidiennement sont souvent contradictoires, des experts en tous genres se multiplient comme des champignons mais ne sont pas d'accord, chacun croit savoir mieux que l'autre et moi, parodiant Jean Gabin dans sa chanson je sais, je sais...que l'on ne sait jamais.

Bref, c'est le chaos total. On croyait l'avoir vaincu et pourtant à l'heure où je vous écris, après les quelques assouplissements des restrictions, voilà que l'on nous resserre la vis et que les cas augmentent à nouveau...ou pas.

Il faut donc prendre son mal en patience et être prudent.

Bien sûr confortablement installé au bord de la piscine dans ma campagne bulgare, sous le soleil, je suis un privilégié. On met le masque pour aller faire les courses dans des magasins qui sont toujours restés bien achalandés et à part cela je reste naturellement et volontairement confiné. Dans le jardin potager permaculturien entretenu par ma femme, les fruits et légumes bio, gorgés de soleil, sont splendides et goûteux. Que demander de plus, j'ai à boire, à manger, du PQ et je me prélasser dans mon transat. Je souffre plus de la chaleur et les agriculteurs plus de la sécheresse que du virus.

Ils disent que pour faire ses courses, un masque et des gants suffisent.
BANDE DE MENTEURS
Tous les autres étaient habillés !

Bien sûr d'autres n'ont pas cette chance, ainsi mon ami Dédé qui raconte :

J'ai le nez qui coulait
Et les yeux qui pleuraient
La fièvre qui grimpait
Et la gorge qui raclait

Ma voisine, la Géraldine
Me dit mon vieux Dédé
Tu devrais te faire contrôler
Tu n'as pas vraiment bonne mine
Heureusement on a pu me soigner
Mais tout le monde est désormais
confiné
Je me bourre donc de
chloroqu'enquinine
A coup de tonic dans mon gin

Je mangeais à la cantine
De la soupe, des pâtes du riz au thon
Maintenant c'est Géraldine

Pour faire plaisir à ma copine
Je suis allé me faire tester
Bien fait pour ma vieille bobine
Le virus je l'ai chopé

Faut dire que je suis un idiot
Sans masque j'allais au bistrot
Et je n'ai pas su garder mes distances
Avec la pulpeuse Hortense.
Cela fait plus de trente ans que j'ai subi ma
quarantaine
Et on me demande d'en revivre une
aujourd'hui
Si seulement car je n'en aurais point peine
C'était une belle période de ma vie

A l'époque on avait fait la fête
Avec tous les copains
Aujourd'hui presque seul je m'embête

Qui dépose à ma porte un gueleton

Faut dire qu'elle sait faire la cuisine
Et spécialement le canard gras
Préparé avec amour par ma voisine
Son excellent... confit ne ment... pas

Je prends donc mon mal en patience
Relis les bouquins de mon enfance
Regarde les nouvelles sur télé-matin
Et bien souvent m'en lave les mains

Juste en compagnie de mon chien

A distance j'ai quand même bu l'apéro
Avec mes potes sur les réseaux sociaux
Mais ses rencontres virtuelles
N'ont pas vraiment le goût du réel

Il y manque de la chaleur humaine, de la spontanéité
Des embrassades, de la diversité
Et quand tu veux faire santé
Et bien tu tapes ton verre contre l'écran de ton PC

C'est ce que je vous souhaite chers retraités : la santé

A horizontal row of 20 identical smiley face icons, each consisting of a black outline of a head with two black dots for eyes and a wide, open, curved line for a smile.

Alors mes amis, nous qui sommes dans la tranche d'âge dans laquelle le virus fait le plus de ravages portez le masque, gardez vos distances, soyez prudents je vous en prie afin que quand tout sera enfin fini vous puissiez pleinement profiter de la vie.



Le rire ou le sourire étant le meilleur remède dit-on, voici quelques citations piquées ça ou là en consultant internet, le confinement en humour :

- ❖ Je suis allé sonner à MA porte hier soir, ça m'a fait un bien fou.
 - ❖ 8^e jour de confinement : ma femme me demande d'aller faire un tour dehors et précise qu'elle paiera l'amende.
 - ❖ Tu veux une soirée mousse, excitante, sensuelle sans sortir de chez toi ? Va faire la vaisselle.
 - ❖ J'ai fait comme en Italie, j'ai chanté sur mon balcon. Je recommence ce soir pour choper la 2e chaussure.

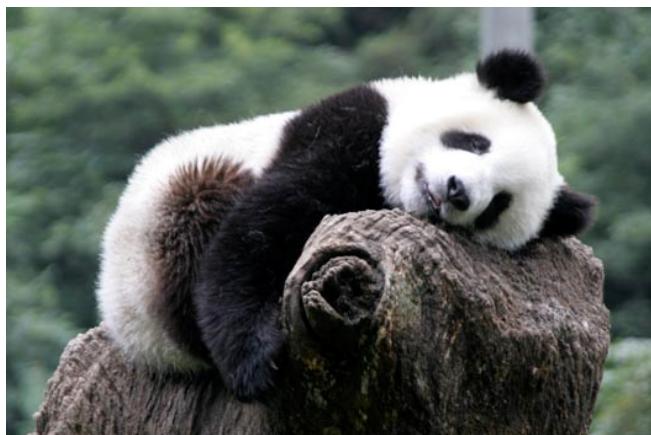
- ❖ Purée, tout le monde sort son chien. Moi j'ai une tortue, ça fait 7 heures que je suis dans l'escalier.
- ❖ Mon mari m'a trop agacée aujourd'hui, alors j'ai versé un peu d'eau devant le lave-linge, ça fait 2 heures qu'il essaie de le réparer.

Firmenich fête ses 125 années d'existence et j'ai une pensée émue et souriante au souvenir de la célébration du centenaire à laquelle beaucoup d'entre vous ont participé.

Certains sur la scène lors d'une belle revue avec en particulier mes deux joyeux compères Serge Barbey dit Bolomey et Federico Siega et tous les autres dans des sketchs et des chœurs inoubliables. D'autres étaient dans la salle à rire de nos élucubrations. C'était le « bon temps » comme se plaisent à dire les anciens. Que le temps passe vite alors il faut en apprécier chaque instant.

Amicalement, votre Zouzou

Eloge de la fatigue



Vous me dites, Monsieur, que j'ai mauvaise mine.
Qu'avec cette vie que je mène, je me mine.
Que l'on ne gagne rien à trop se prodiguer,
Vous me dites enfin que je suis fatigué.

Oui je suis fatigué, Monsieur, mais je m'en flatte.
J'ai tout de fatigué, la voix, le cœur, la rate.
Je m'endors épuisé, je me réveille las.
Mais grâce à Dieu. Monsieur, je ne m'en soucie pas.
Ou quand je m'en soucie, je me ridiculise.
La fatigue souvent n'est qu'une vantardise.
On n'est jamais aussi fatigué qu'on le croit !
Et quand cela serait, n'en a-t-on pas le droit ?

Je ne vous parle pas des tristes lassitudes,
Qu'on a lorsqu'e le corps harassé d'habitude.
N'a plus pour se mouvoir que de pâles raisons...
Lorsqu'on a fait de soi son unique horizon...
Lorsqu'on a rien à perdre, à vaincre, ou à défendre...
Cette fatigue-là est mauvaise à entendre ;
Elle fait le front lourd, l'œil morne, le dos rond.
Et vous donne l'aspect d'un vivant moribond...

Mais se sentir plier sous le poids formidable
Des vies dont un beau jour on s'est fait responsable.
Savoir qu'on a des joies ou des pleurs dans ses mains,
Savoir qu'on est l'outil, qu'on est le lendemain,
Savoir qu'on est le chef, savoir qu'on est la source.
Aider une existence à continuer sa course.
Et pour cela se battre à s'en user le cœur...
Cette fatigue-là. Monsieur, c'est du bonheur.

Et sûr qu'à chaque pas. à chaque assaut qu'on livre.
On va aider un être à vivre ou à survivre ;
Et sûr qu'on est le port et la route et le quai,
Où prendrait-on le droit d'être trop fatigué ?
Ceux qui font de leur vie une belle aventure.
Marquant chaque victoire, en creux, sur leur figure.
Et quand le malheur vient y mettre un creux de plus
Parmi tant d'autres creux il passe inaperçu.

La fatigue. Monsieur, c'est un prix toujours juste,
C'est le prix d'une journée d'efforts et de luttes.
C'est le prix d'un labour, d'un mur ou d'un exploit,
Non pas le prix qu'on paie, mais celui qu'on reçoit.
C'est le prix d'un travail, d'une journée remplie.
C'est la preuve, Monsieur, qu'on vit avec la vie.

Quand je rentre la nuit et que ma maison dort,
J'écoute mes sommeils, et là, je me sens fort ;
Je me sens tout gonflé de mon humble souffrance,
Et ma fatigue alors est une récompense.
Et vous me conseillez d'aller me reposer !
Mais si j'acceptais là, ce que vous me proposez,
Si j'abandonnais à votre douce intrigue...
Mais je mourrais, Monsieur, tristement... de fatigue.

Robert Lamoureux 1953



Hommage à Renzo Cardini



Photo George Moser

Le 3 août 2020 nous avons appris avec tristesse le décès de Renzo Cardini retraité depuis 1991.

Renzo était un personnage bien connu dans l'entreprise Firmenich et plusieurs d'entre nous ont eu le privilège de le côtoyer pendant plusieurs années.

En 1950 Il est entré chez Firmenich dans les laboratoires de la RS dirigés par le Dr Max Stoll.

En 1959 il a obtenu son diplôme de Technique de Chimie industriel au Technicum du soir à Genève. Auparavant il avait obtenu une maturité scientifique par correspondance à la Lémania à Lausanne.

En 1960 Il suit une formation et spécialisation comme Aromaticien chez Firmenich.

En 1965 Il prend la direction d'un groupe d'aromaticiens chargés de la création et du développement de complexes aromatiques alimentaires, il prend en charge aussi les problèmes administratifs de la division arôme avec l'assistance à la clientèle sur le plan Mondial. Il ira pendant 2 ans chez Firinc et fera de fréquents voyages pendant 10 ans au japon chez Firnin.

En 1991 il prenait une retraite bien méritée.

Renzo sitôt sa retraite prise va joindre le groupement des retraités appelé par Mademoiselle Jacqueline Frey fondatrice du groupement avec Fred-Henri Firmenich . Il va être la personne clef du groupement :

- Il remplacera la présidente pendant sa maladie
- Il proposera M Bourguignon comme président et Charles Perrin comme trésorier
- Il va exceller dans le rôle de rédacteur du journal des retraités.
- Ces articles toujours très intéressants étaient commentés entre lui et son Ego, ce qui lui permettait de vulgariser les sujets qu'il abordait avec beaucoup de justesse.
- Il faut dire qu'il allait à la bibliothèque de l'Université où il était connu comme le loup blanc et très apprécié par ces demoiselles qui l'aident dans la recherche de document.

Le 30 juin 2016 M. Cardini se retire du comité mais il reste actif pour nous transmettre des articles pour le journal Amical Info et il nous en a laissé beaucoup pour agrémenter nos prochaines parutions.

Il est nommé membre d'honneur du groupement des retraités de Firmenich.

J'ai eu le privilège d'aller le trouver régulièrement à L'EMS de Butini où les bons moments passé chez Firmenich et les nouvelles des membres du groupement était le principal sujet de nos conversations.

Il avait vraiment un attachement très fort avec le groupement et Firmenich.

Charles Golay

Remerciements à la caisse de pension

Au nom du comité et du groupement des retraités, j'aimerai remercier le Conseil de Fondation de la caisse de pension pour la prime distribuée aux retraités.

Nous sommes fières d'avoir fait partie de l'entreprise Firmenich et sommes très touchés par votre générosité.

Merci aussi pour l'excellente collaboration que nous avons avec tous les membres actifs de la caisse de pension.

Que ce 75ème anniversaire vous apporte succès et réussite dans votre travail.

Cordialement, Charles Golay



NOUVELLES DES MEMBRES

Décès

Monsieur Georges Dumonthay – le 22 juillet 2020

Monsieur Renzo Cardini – le 3 août 2020

Nous présentons nos sincères condoléances à leurs familles.

Nouveaux membres

Madame Patricia Tinguely

Messieurs Hervé Clement, Benoît Dozol, Patrick Elio, Patrick Favre, Pascal Ferrari,
Thierry Geoffroy, Michael Hernandez, Jean-François Lombard, Yves Lottaz,
Antonio Navarra, Hervé Pamingle

à qui nous souhaitons la bienvenue dans notre groupement
et que nous souhaitons revoir à nos repas et sorties.

Et prenez bien soins de vous



BVR – Bulletin de versement

La poste accepte un BVR imprimé, mais il doit être aux dimensions standards : 21.1x10.60 cm.
L'imprimante connectée à votre PC ne peut pas généralement imprimer une page A4 sans marge,
c'est pourquoi nous proposons ce format vertical et il faut, après l'avoir complété, le découper
selon le pointillé

Pour les paiements électroniques, reprendre les détails de notre compte postal:

PostFinance SA, Mingerstrasse 20, CH-3030 Berne, Suisse

Compte : 12-9763-5 - BIC (SWIFT) code : POFICHBEXXX - IBAN CH03 0900 0000 1200 9763 5

<p><input type="checkbox"/> Empfangsschein / Récépiissé / Ricevuta</p> <p><input type="checkbox"/> Einzahlung für / Versement pour / Versamento per</p> <p>Groupement des retraités de Firmenich SA 1213 Petit-Lancy</p> <p>CH03 0900 0000 1200 9763 5</p>	<p><input type="checkbox"/> Einzahlung Giro +</p> <p><input type="checkbox"/> Versement Virement +</p> <p>Groupement des retraités de Firmenich SA 1213 Petit-Lancy</p> <p>CH03 0900 0000 1200 9763 5</p>	<p>Zahlungsziel / Motif versement / Motivo versamento</p> <p>601944 (151206) (441.02.1) PF</p> <p>BD8 3.2012</p> <p>Einbezahl von / Versé par / Versato da</p> <p>12-9763-5</p> <p>Konto/Compte/Conto</p> <p>CHF</p> <p>105</p> <p>Die Annahmestelle L'office de dépôt L'ufficio d'accettazione</p> <p>337000068 0871/1002</p>
--	---	--